

La dynamique d'activité par grand profil d'acteurs (suite)

Les challengers des Big 4

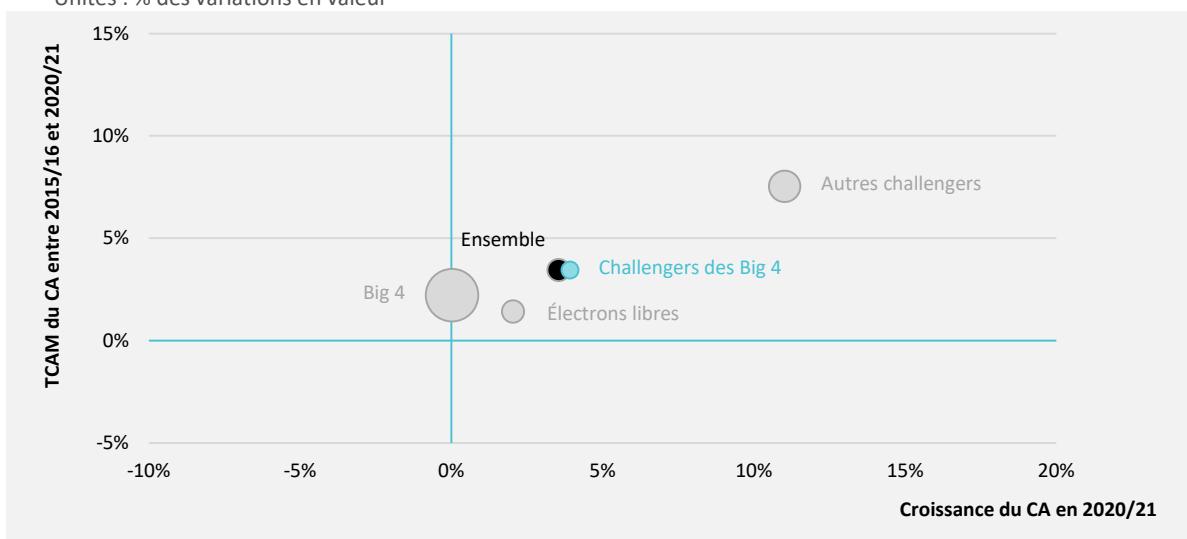
Acteurs représentés	TCAM du CA (2015/16 à 2020/21)	Croissance 2020/21
Mazars, Grant Thornton, BDO, Exco	+3,5%	+3,9%

Croissance solide des grands challengers

Entre 2015/16 et 2020/21, les « grands challengers » ont affiché de belles dynamiques de croissance en France sur les activités réglementées : de 2% par an en moyenne pour Exco à 4,5% pour BDO. Cette croissance de l'activité a été pour partie organique, pour partie alimentée par des stratégies de croissance externe volontaristes.

Dynamique d'activité des Big 4 par rapport aux autres profils d'acteurs

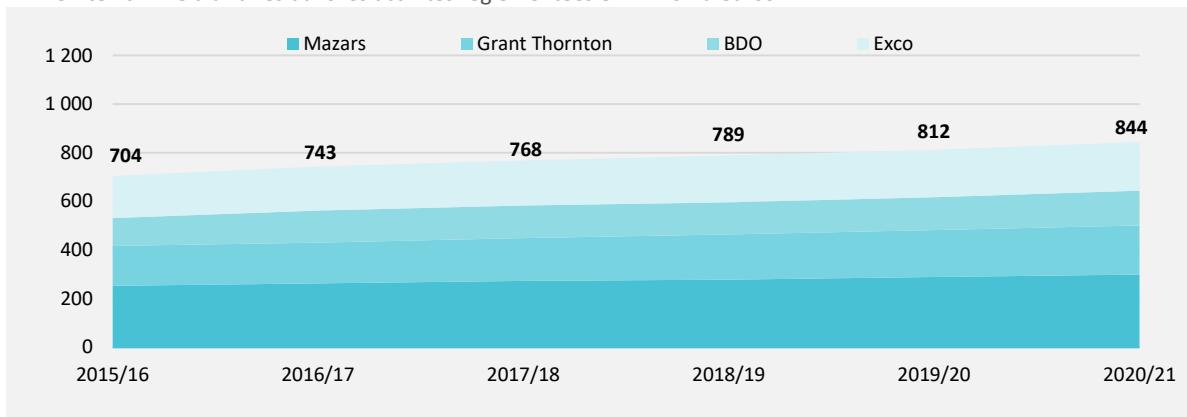
Unités : % des variations en valeur



Traitement Xerfi / Source : La Profession Comptable

Dynamique d'activité des challengers des Big 4 sur moyenne période

Unité : chiffre d'affaires dans les activités réglementées en million d'euros



Traitement Xerfi / Source : La Profession Comptable

La dynamique d'activité par grand profil d'acteurs (suite)

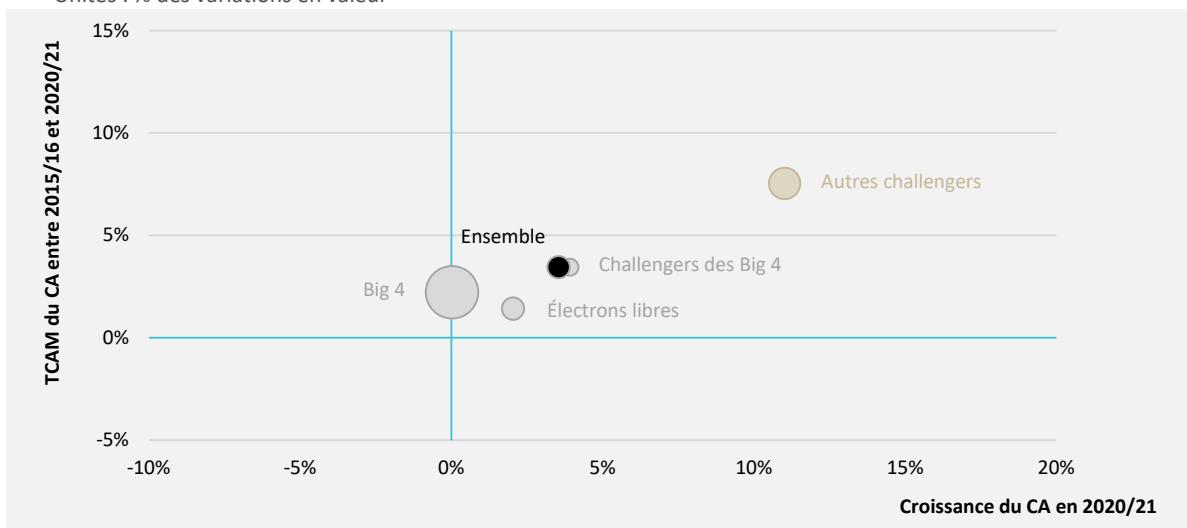
Les « autres challengers »		
Acteurs représentés	TCAM du CA (2015/16 à 2020/21)	Croissance 2020/21
15 (*)	+7,5%	+11,0%

Des « autres challengers » très dynamiques

Les « autres challengers » de notre panel (qui réalisent cela étant plus de 100 M€ de CA en moyenne) sont les acteurs qui ont les plus dynamiques sur moyenne période. La plupart d'entre eux ont misé sur la croissance externe ces dernières années, à l'image de Bakertilly Strego par exemple.

Dynamique d'activité des Big 4 par rapport aux autres profils d'acteurs

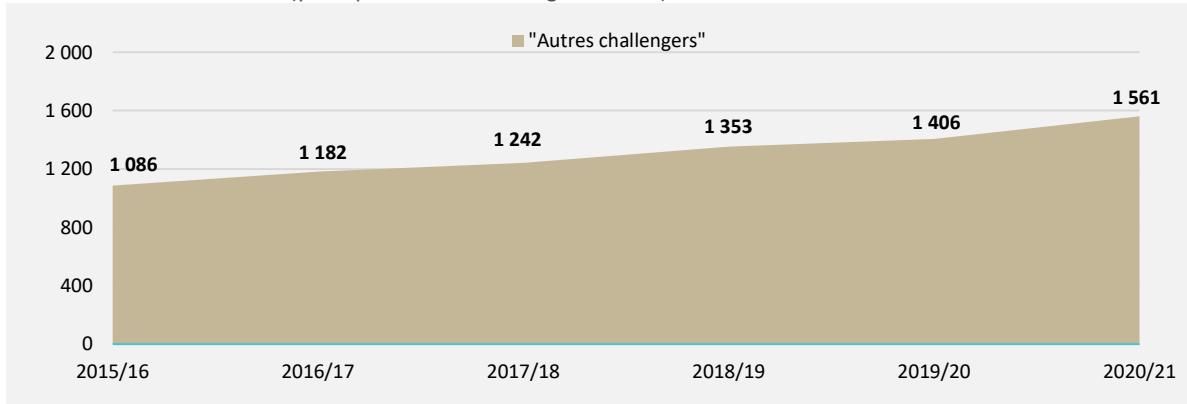
Unités : % des variations en valeur



Traitement Xerfi / Source : La Profession Comptable

Dynamique d'activité des « autres challengers » sur moyenne période (*)

Unité : chiffre d'affaires (y compris activités non réglementées) en million d'euros



(*) Chiffre d'affaires cumulé des sociétés suivantes : Talenz, Orcom, Cogep, Bakertilly Strego, Nexia France, Compagnie Fiduciaire, @Com Groupe, RSM, CHD, Fiteco, Eurex, Crowe France, FCN, Groupe Alpha, Walter France

Traitement Xerfi / Source : La Profession Comptable

2.2. LA DYNAMIQUE D'ACTIVITÉ SUR MOYENNE PÉRIODE

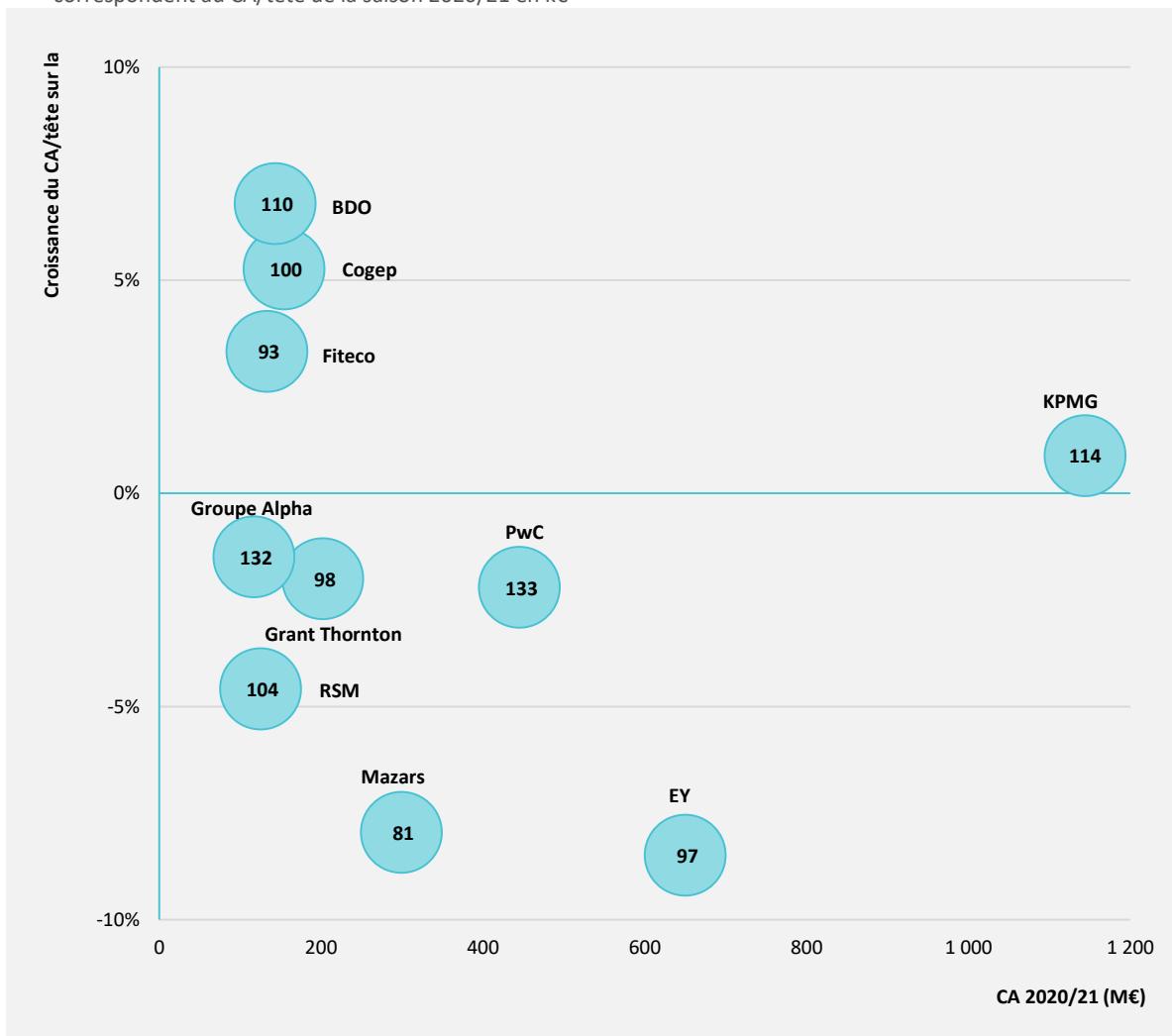
L'évolution du chiffre d'affaires par tête des principaux acteurs

Hausse en trompe-l'œil du CA/tête sur moyenne période

Au global, le chiffre d'affaires par tête des réseaux pluridisciplinaires référencés a augmenté de 4,8% entre la saison 2015/16 et la saison 2020/21. Une hausse liée surtout à la performance de Deloitte, dont le CA/tête est passé de 100 k€ à 163 k€ sur la période (du fait de la prise d'indépendance d'In Extenso). Abstraction faite de Deloitte, le chiffre d'affaires par tête moyen a en fait légèrement reculé (-1,0%). Parmi les dix principaux acteurs, six ont vu leurs CA/tête reculer, notamment EY, PwC, Mazars et RSM. Hormis Deloitte, KPMG est le seul Big à avoir enregistré une hausse (+0,9%), plus modérée toutefois que Fiteco (+3,3%), Cogep (+5,3%) et BDO (+6,8%). L'écart reste important entre les Big 4 et leurs challengers. Les premiers ont un revenu par tête moyen de 127 k€, contre 103 k€ pour les seconds.

■ Évolution du chiffre d'affaires par tête des principaux acteurs (hors « non-réseaux »)

Unités : chiffre d'affaires des activités réglementées (*) en million d'euros au cours de la saison 2020/21 (axe horizontal) et croissance entre 2015/16 et 2020/21 du CA/tête (axe vertical). Les nombres situés dans les bulles correspondent au CA/tête de la saison 2020/21 en k€



Certains groupes figurant dans le classement des principaux acteurs n'apparaissent pas dans le graphique car ils ne communiquent pas sur leurs effectifs (Cerfrance, Fiducial, Exco, etc.).
Liste non exhaustive / Traitement Xerfi / Source : La Profession Comptable

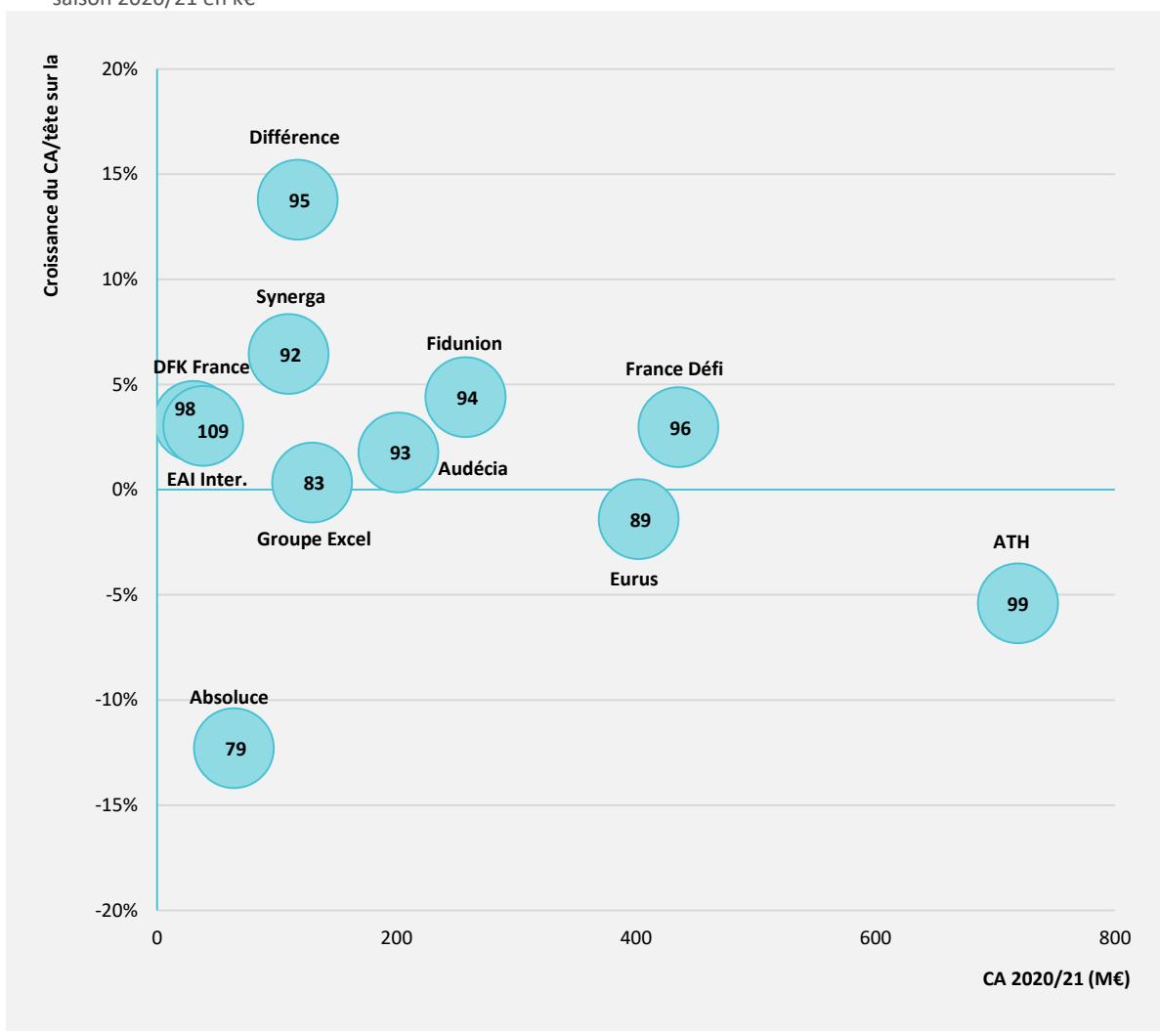
L'évolution du chiffre d'affaires par tête des principaux acteurs (suite)

Des dynamiques très disparates selon les réseaux

En moyenne, le chiffre d'affaires par tête des principaux non-réseaux (groupements et associations techniques de cabinets) a légèrement augmenté entre 2015/16 et 2020/21. Sur les onze acteurs référencés, trois ont enregistré une baisse de leur CA/tête sur la période : Eurus (-1,4%), ATH (-5,4%) et surtout Absoluce (-12,3%). Entre 2015/16 et 2020/21, le chiffre d'affaires d'Absoluce s'est en effet légèrement replié (de 67 à 64 M€) alors qu'en parallèle, ses effectifs ont continué de croître. Absoluce est aussi, parmi les non-réseaux référencés, celui dont le CA/tête en 2020/21 est le plus faible (79 k€). Les huit autres acteurs ont enregistré des hausses variables de leur CA/tête sur moyenne période : de 0,3% pour Groupe Excel à 13,8% pour Différence. Le chiffre d'affaires moyen par tête en 2020/21 s'est élevé à 94 k€, soit une performance nettement en-deçà des leaders de la profession comptable (111 k€) et plus encore des Big Four (127 k€).

■ Évolution du chiffre d'affaires par tête des principaux « non-réseaux »

Unités : chiffre d'affaires en million d'euros au cours de la saison 2020/21 (axe horizontal) et croissance entre 2015/16 et 2020/21 du CA/tête (axe vertical). Les nombres situés dans les bulles correspondent au CA/tête de la saison 2020/21 en k€



Liste non exhaustive / Traitement Xerfi / Source : La Profession Comptable

2.3. L'ACTIVITÉ JUSQU'EN 2022

L'évolution des déterminants

■ Vue d'ensemble des principaux déterminants de l'activité en 2021/22

Principaux déterminants	2021/22	Commentaire
L'environnement réglementaire	-	Le relèvement des seuils d'audit a eu un impact négatif (moins fort qu'anticipé) en abaissant le nombre de mandats et en renforçant les tensions dans l'EC. La réglementation mobilise aussi l'attention de la profession sur des tâches déclaratives à faible valeur ajoutée.
Le statut de l'expert-comptable et du CAC	+	La crise et le calendrier réglementaire (facture électronique notamment) ont permis aux professionnels de s'imposer comme des acteurs incontournables pour accompagner les chefs d'entreprise sur les plans administratifs, juridiques, fiscaux, etc.
Le maintien du monopole	+	Le monopole des cabinets en matière de tenue des comptes et de certification a soutenu leur activité. Toutefois, les offensives de néobanques ou de certaines comptatech en matière de comptabilité de trésorerie se sont intensifiées.
La récurrence de l'activité	++	Les cabinets ont continué de bénéficier de la récurrence de leur activité (tenue de la comptabilité, révision des comptes, audit légal). Certaines missions exceptionnelles restent toutefois difficiles à facturer.
Les prix/honoraires (et l'intensité concurrentielle)	=	Même si les prix des services comptables et d'audit ont légèrement progressé en 2022, les marges de manœuvre tarifaires faibles aussi bien dans l'audit que dans l'expertise comptable.
L'évolution de l'offre	+	Les cabinets les plus importants ont poursuivi leurs efforts d'enrichissement de l'offre, notamment en se diversifiant (services juridiques, gestion de patrimoine, informatique, gestion des risques, etc.).
L'évolution du tissu d'entreprises	=	La vague de défaillances, un temps redoutée, ne s'est pas (encore) pleinement concrétisée durant l'exercice. Les créations sont quant à elles restées à haut niveau, en particulier pour les micro-entreprises.
La conjoncture économique et le climat des affaires	=	Si le PIB ressort en croissance de 2,6% en 2022, le climat des affaires s'est détérioré dans l'ensemble des macro-secteurs. Le retournement économique a réduit la demande en services annexes aux métiers du chiffre.
Chiffre d'affaires des experts-comptables et des auditeurs	Estimation Xerfi : +4,5%	

Méthodologie : les signes « + », « - » et « = » traduisent l'effet positif, négatif ou neutre de chaque déterminant sur le marché de l'expertise comptable et de l'audit. Le nombre de signes « + » ou « - » qualifie quant à lui le niveau de contribution de chaque déterminant à l'évolution du marché / de l'activité.

2.3. L'ACTIVITÉ JUSQU'EN 2022

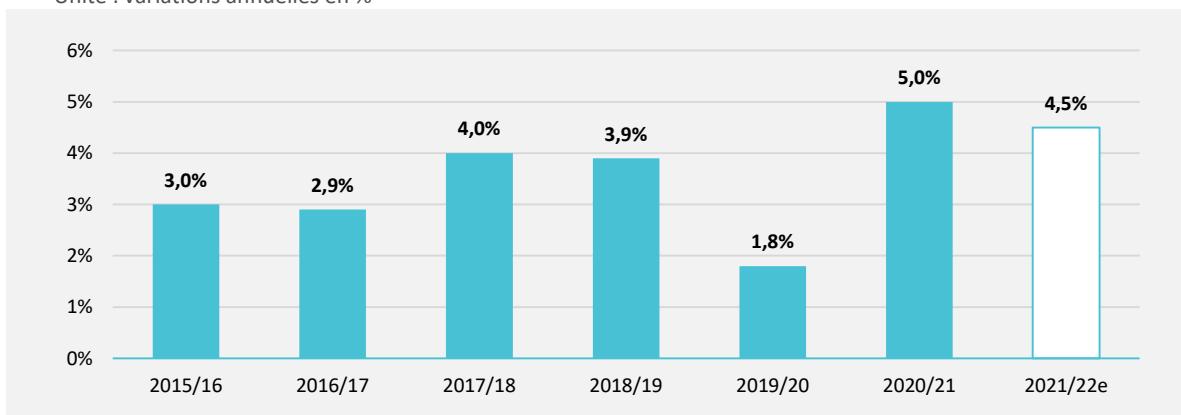
Le chiffre d'affaires de la profession

Une activité toujours dynamique après le creux de 2020

Après le creux - très relatif compte tenu de l'ampleur de la crise sanitaire - de 2020, l'activité des professionnels du chiffre est repartie de plus bel. La reprise économique et la normalisation de la situation sanitaire ont permis de renouer dès la saison 2020/21 avec un rythme de croissance soutenu (+5,0%). Une dynamique que n'aura pas enrayée le retournement de la conjoncture début 2022. Selon nos estimations, le chiffre d'affaires de la profession a en effet progressé de 4,5% en 2021/22, un niveau encore bien au-dessus de la moyenne pré-crise. Les professionnels du chiffre restent en effet des interlocuteurs privilégiés pour anticiper certaines évolutions réglementaires comme la généralisation de la facture électronique. Caractérisée par une forte inertie, la profession apparaît, d'une manière générale, relativement préservée des à-coups conjoncturels. Deux ombres viennent toutefois noircir le tableau : d'une part l'érosion du stock de mandats CAC dans le sillage du relèvement des seuils d'audit lié à la loi Pacte, et, d'autre part, le mouvement haussier des défaillances d'entreprises. La dégradation économique, l'envolée des prix de l'énergie et l'estompement des effets de certains dispositifs de soutien se sont traduits ces derniers mois par une envolée des défaillances. En rythme mensuel, le nombre de défaillances fin 2022 dépassera certainement celui de fin 2019.

■ Chiffre d'affaires de la profession (panel Xerfi)

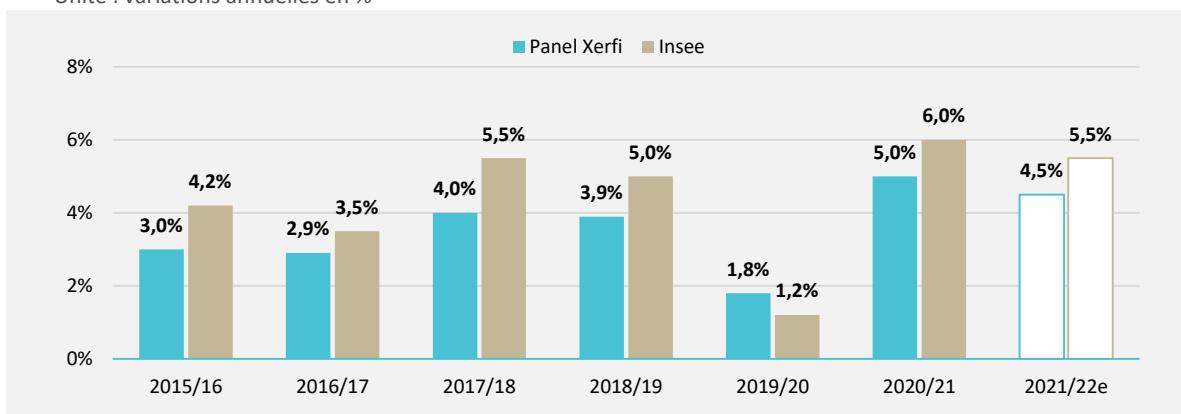
Unité : variations annuelles en %



Traitement et estimation Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de commerce

■ Évolution comparée des indicateurs de chiffre d'affaires Xerfi et Insee

Unité : variations annuelles en %



Traitement et estimations Xerfi / Sources : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de commerce et Insee

2.3. L'ACTIVITÉ JUSQU'EN 2022

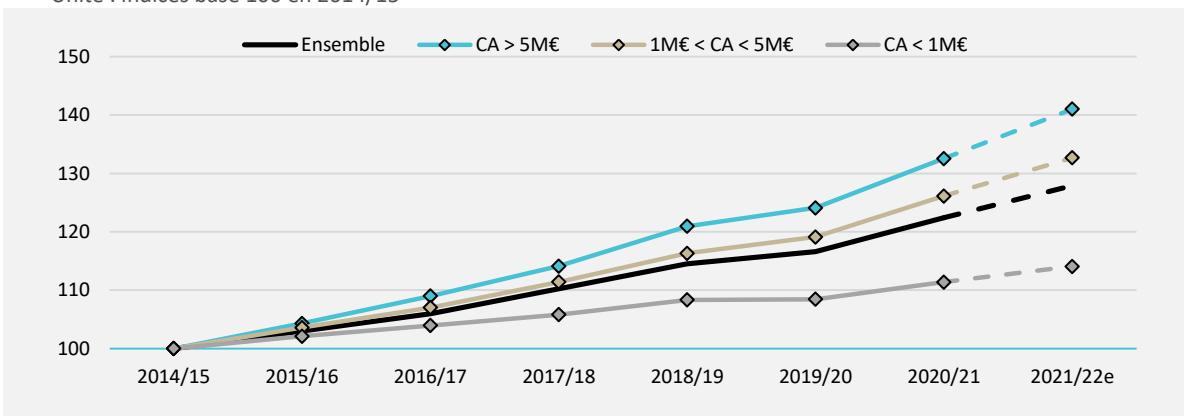
Le chiffre d'affaires selon la taille

Une progression du chiffre d'affaires corrélée à la taille des cabinets

Entre 2014/15 et 2020/21, le chiffre d'affaires de notre panel d'ensemble a progressé de 3,4% par an en moyenne. Un chiffre qui ne doit pas occulter les divergences selon la taille des cabinets. Les principaux artisans de cette progression de l'activité ont été les plus grands cabinets (CA > 5M€), avec un TCAM du chiffre d'affaires de 4,8% par an. Ils sont suivis des cabinets intermédiaires (CA entre 2M€ et 5M€), avec un taux de croissance annuel moyen de 3,9%. *A contrario*, les petits cabinets dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 million d'euros sont bien en-dessous de la moyenne du secteur (+1,8% par an sur la période). Les cabinets ayant atteint une taille critique bénéficient de compétences plus diverses, sinon plus pointues, et d'une notoriété plus importante, leur permettant de remporter plus facilement les appels d'offres et de mieux valoriser leurs missions. Une partie des grands cabinets ont également les moyens de racheter des concurrents, de se développer plus rapidement et d'acquérir de nouvelles expertises.

■ Évolution du chiffre d'affaires des cabinets comptables selon la taille (panels Xerfi)

Unité : indices base 100 en 2014/15



Traitement et estimations Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de commerce

■ Évolution du chiffre d'affaires des cabinets comptables selon la taille (panels Xerfi)

Unités : indices base 100 en 2014/15 et variations annuelles en %

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22e
CA > 5 M€	109,0	114,1	121,0	124,1	132,5	141,0
CA entre 1 et 5 M€	107,0	111,4	116,3	119,1	126,1	132,7
CA < 1 M€	103,9	105,8	108,3	108,5	111,4	114,1
Ensemble	106,0	110,2	114,5	116,6	122,4	127,9
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22e
CA > 5 M€	+4,5%	+4,7%	+6,0%	+2,6%	+6,8%	+6,4%
CA entre 1 et 5 M€	+3,3%	+4,1%	+4,4%	+2,4%	+5,9%	+5,2%
CA < 1 M€	+1,8%	+1,8%	+2,4%	+0,1%	+2,7%	+2,4%
Ensemble	+2,9%	+4,0%	+3,9%	+1,8%	+5,0%	+4,5%

Traitement et estimations Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de commerce

2.3. L'ACTIVITÉ JUSQU'EN 2022

Les prix des prestations

Des pressions tarifaires historiquement fortes

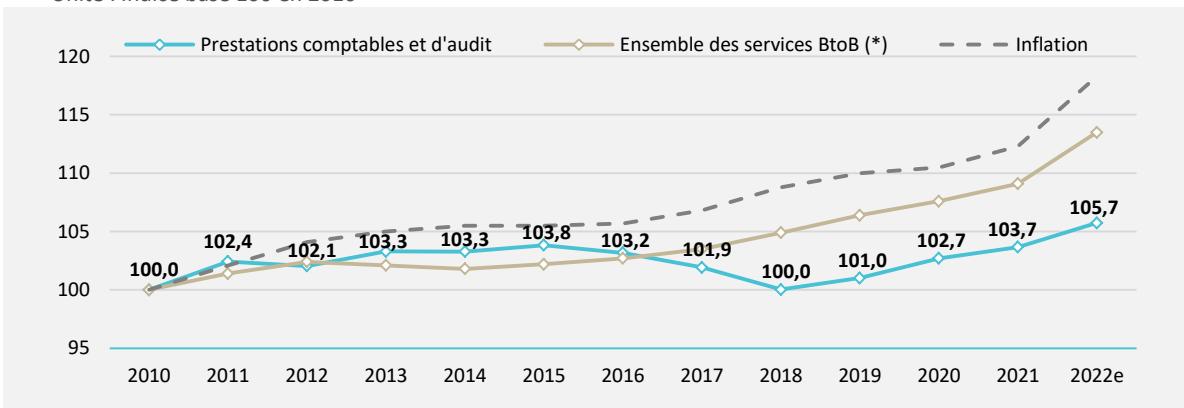
Les cabinets d'expertise comptable et d'audit pâtissent depuis de nombreuses années des fortes pressions tarifaires. Pour s'en convaincre, les prix des prestations comptables et d'audit n'ont augmenté que de 5,7% entre 2010 et 2022 (estimation Xerfi), soit un niveau bien en-deçà du rythme de l'inflation. Dans le détail, les prix des services d'audit ont nettement diminué sur la période (à 94,3 points en 2022, base 100 en 2010) tandis que les prix des services comptables ont augmenté (114,9 points en 2022, base 100 en 2010).

De fait, les acteurs ont des difficultés à valoriser leurs prestations en raison de la conjonction de plusieurs facteurs :

- une forte intensité concurrentielle intra-sectorielle, qui est d'ailleurs amenée à s'amplifier avec la loi Pacte (et la fin de nombreux mandats qui ne seront pas renouvelés) ;
- la professionnalisation des fonctions achats des clients et la généralisation des appels d'offres ;
- les gains de productivité liés à l'automatisation, en large partie « reversés » aux clients sous la forme de baisses tarifaires.

Prix des prestations comptables et d'audit et prix de l'ensemble des services BtoB

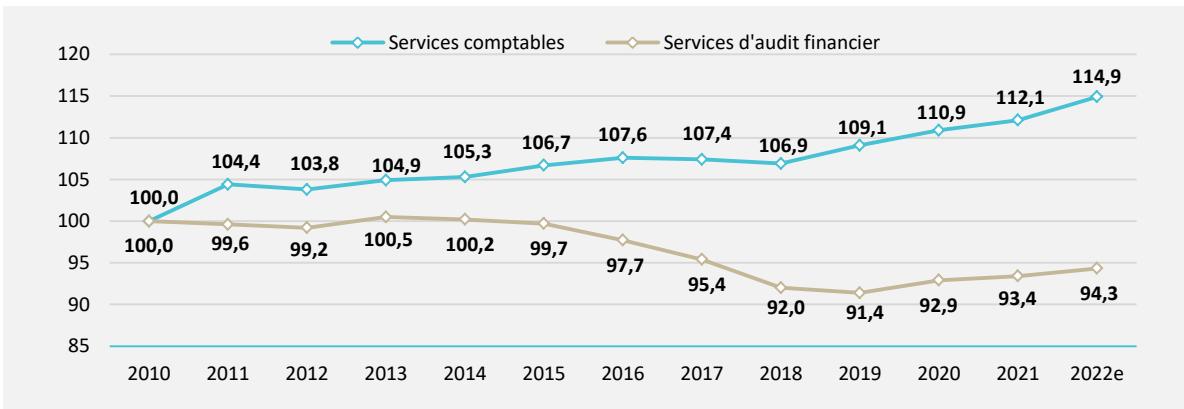
Unité : indice base 100 en 2010



(*) Transport, services informatiques, télécommunications, activités immobilières, activités juridiques et comptables, publicité et études de marché, services administratifs, etc. / Traitement et estimations Xerfi / Source : Insee

Prix des prestations de services comptables et d'audit financier

Unité : indice base 100 en 2010



Traitement et estimations Xerfi / Source : Insee

Les prix des prestations (suite)

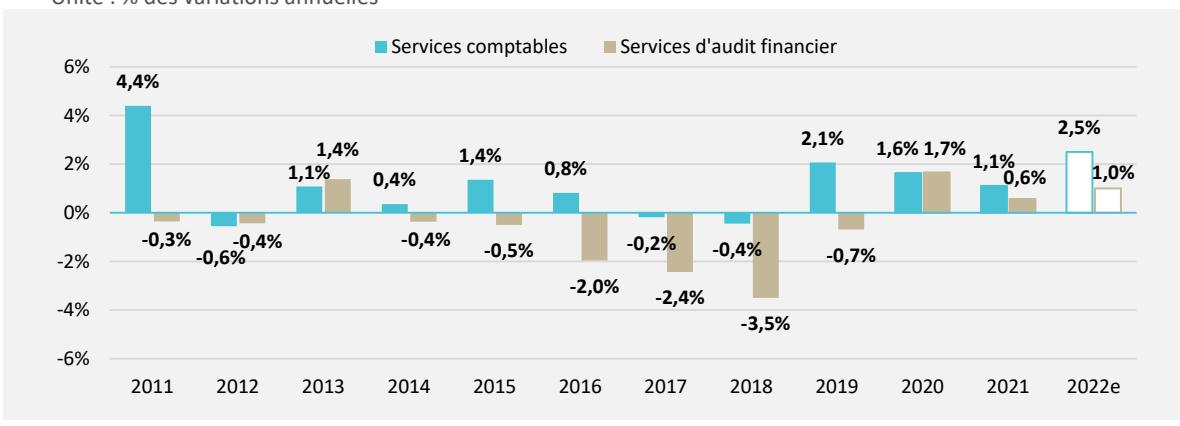
Un relâchement des pressions déflationnistes est à l'œuvre sur la période récente

Depuis 2019, les pressions tarifaires se sont légèrement relâchées : les tendances globalement baissières à l'œuvre dans les services comptables et dans les services d'audit financier durant la première moitié de la décennie ont laissé place à des revalorisations de l'ordre de 1,5% par an. Trois raisons expliquent ces moindres tensions :

- la vague des gains de productivité liés à la digitalisation a longtemps été répercutee aux clients sous la forme de maintien des honoraires. Cet effet joue moins à présent, alors que la profession a atteint une plus grande maturité digitale et que les gains de productivité sont plus difficiles à générer ;
- la profession fait face à une augmentation de ses coûts, au niveau des logiciels et du coût du travail qui se renchérit face aux problèmes de recrutement, de *turn-over* et de recherche de nouvelles compétences. Ces coûts sont davantage répercutés aux clients finaux. Face à l'inflation, les experts-comptables ont pu plus facilement justifier des hausses d'honoraires.
- certains professionnels ne parvenant pas à facturer leurs missions exceptionnelles d'accompagnement commencent à les intégrer dans les tarifs des honoraires « légaux ».

Évolution des prix des services comptables et d'audit financier

Unité : % des variations annuelles



Traitement et estimations Xerfi / Source : Insee (dernières données disponibles T3 2022)

Quelques chiffres sur la pression tarifaire dans les métiers du chiffre

Des pressions tarifaires historiquement fortes...

Des prix en hausse de +5,7% entre 2010 et 2022,
contre +18,3% pour l'inflation générale des prix en France

...mais un relâchement sur la période récente

Honoraires moyens

5 110€
(2012)

4 270€
(2016)

4 411€
(2019)

Honoraires médians

3 640€
(2012)

3 000€
(2016)

3 000€
(2019)

Traitement Xerfi / Source : Marchés de la profession comptable (édition 2020)

Le marché de l'expertise comptable et de l'audit à l'horizon 2024 | Décembre 2022

La reproduction de cette étude et/ou le transfert de fichier à des tiers sont interdits en respect du code de la propriété intellectuelle.

Cette étude est strictement réservée au titulaire de la commande. Son code nominatif exclusif est 7313-0-6192

2.4. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES DE LA PROFESSION

La méthodologie

Le modèle Mapsis, un outil exclusif développé par Xerfi

Le modèle **Mapsis**, créé par **Xerfi**, est une analyse des comportements et des performances d'un ensemble de sociétés intervenant dans le secteur. Il permet d'étudier un bilan et un compte de résultats représentatifs du secteur de l'expertise comptable et de l'audit, et de comprendre comment les cabinets s'adaptent à l'évolution de la situation économique. Les entreprises retenues dans l'analyse sont celles ayant déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée (2014/2015-2020/2021). La méthode exclut par construction les entités disparues ainsi que celles récemment créées.

Une sélection rigoureuse destinée à identifier les entreprises représentatives du secteur

Pour sélectionner les sociétés les plus pertinentes, **Xerfi** a développé des filtres statistiques qui comparent les données financières grâce à une succession d'analyses mathématiques en composantes principales. La projection des différentes entreprises sur les composantes principales permet de définir les noyaux d'entreprises ayant des caractéristiques similaires, et d'écartier les sociétés présentant des résultats atypiques (résultats exceptionnels excessifs, comportement de filiale avec des transferts de trésorerie, etc.). Les comportements observés sur les entités filtrées à l'issue de ce processus sont ceux qu'il est le plus probable d'observer chez un acteur du secteur.

Remarques

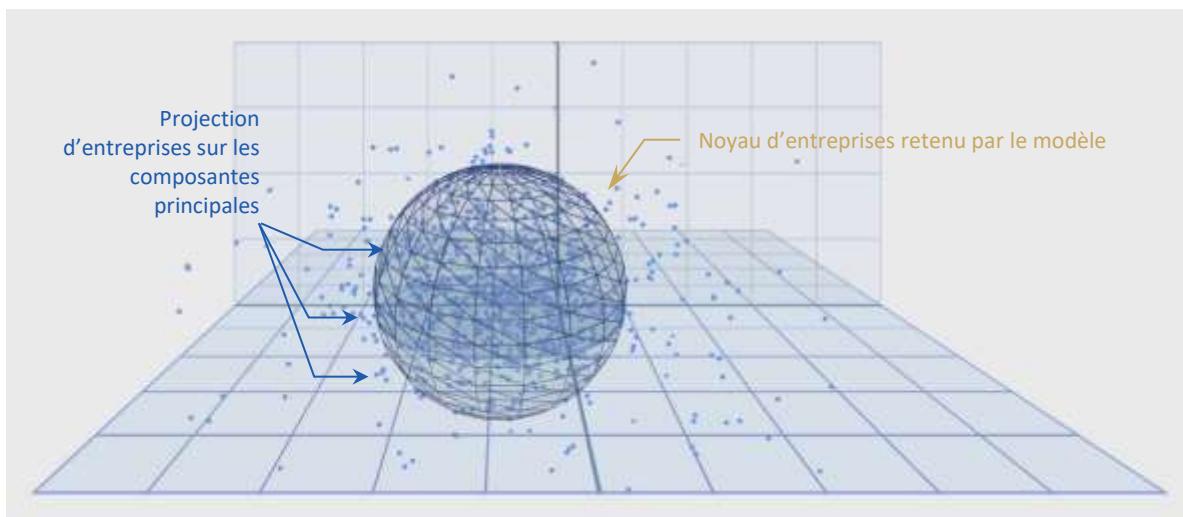
Les données de **Xerfi** concernent les saisons comptables (clôture des comptes entre juin de l'année N et mai de l'année N+1) et non les années civiles comme celles de l'**Insee**. Elles sont donc plus représentatives de l'activité réelle des cabinets. En effet, compte tenu de la forte saisonnalité de la mission comptable et de l'audit, les cabinets clôturent souvent leurs propres comptes en milieu d'année (de nombreux cabinets clôturent tout de même au 31/12). C'est pourquoi la profession parle traditionnellement de « saisons » plutôt que « d'années civiles ».

En ne retenant que les structures pérennes, la méthodologie tend à lisser quelque peu les évolutions, notamment dans les périodes de retournement. Il convient donc de garder cette dimension en mémoire pour analyser les données des dernières saisons.

Une analyse financière des cabinets d'expertise comptable et d'audit par taille

Afin de donner une vision plus fine de l'évolution de l'activité du secteur, l'échantillon **Xerfi** a été divisé en trois catégories en fonction de la taille des intervenants :

- les cabinets dont le chiffre d'affaires était supérieur à 5 M€ en 2020/2021. Ce panel contient 55 entreprises dont le CA moyen était de 9,6 M€ en 2020/2021 ;
- les cabinets dont le chiffre d'affaires était compris entre 1 et 5 M€ en 2020/2021. Ce panel contient 258 entreprises dont le CA moyen était de 2,2 M€ en 2020/2021 ;
- les cabinets dont le chiffre d'affaires était inférieur à 1 M€ en 2020/2021. Ce panel contient 264 entreprises dont le CA moyen était de 472 k€ en 2020/2021.



Source : **Xerfi**, modèle **Mapsis**

2.4. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES DE LA PROFESSION

Les performances financières de la profession dans son ensemble

Les marges se maintiennent contre vents et marées

En léger retrait par rapport à l'excellent cru 2020/21, les performances financières des cabinets sont toutefois restées très bonnes en 2021/22. Les cabinets d'expertise comptable et d'audit du panel Xerfi sont globalement parvenus à maintenir leurs marges malgré l'essoufflement de la dynamique de reprise post-Covid et la dégradation de la conjoncture. Le taux d'excédent brut d'exploitation est ainsi resté à son niveau de moyenne période, soit 11,0% d'après notre estimation. Le taux de résultat courant avant impôt a quant à lui accusé un léger repli : 12,8% en 2021/22, contre 13,6% un an plus tôt, de même que le taux de résultat net. Ces indicateurs de résultat restent cela étant au-dessus de leur moyenne historique (respectivement 12,3% pour le RCAI et 9,6% pour le RN sur la période 2014/15-2020/21). Finalement, la profession démontre une nouvelle fois sa très forte résistance, telle qu'elle a par exemple déjà pu être observée lors de la saison 2019/20, au plus fort de la crise.

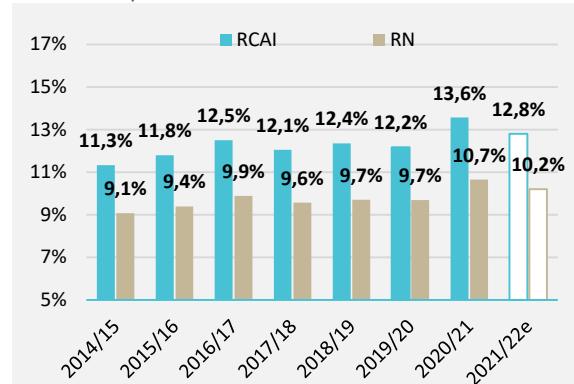
■ Évolution du taux d'EBE (panel ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



■ Évolution du taux de résultat net et du taux de résultat courant avant impôts

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Traitement et estimations Xerfi / Source : Xerfi, modèle Mapsis

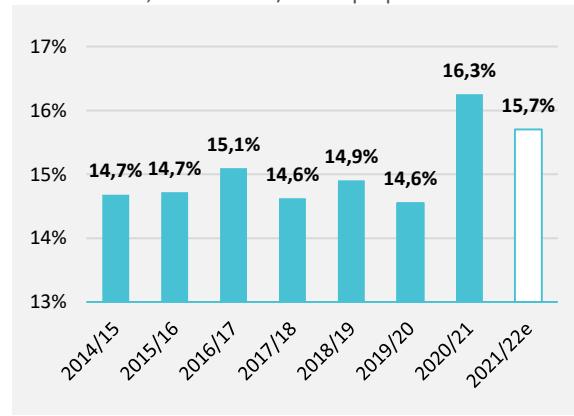
■ Évolution du taux de valeur ajoutée (panel ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



■ Évolution de la rentabilité financière (panel ensemble)

Unité : %, résultat net / fonds propres



Traitement et estimations Xerfi / Source : Xerfi, modèle Mapsis

2.4. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES DE LA PROFESSION

Les principaux postes de charges de la profession dans son ensemble

Inflation des consommations intermédiaires

Les consommations intermédiaires ont eu tendance à augmenter bien plus vite que les revenus des cabinets depuis 2014/15. Cette tendance s'explique par les dépenses que les professionnels ont consenties pour élargir leur champ d'intervention. Pour proposer une offre pluridisciplinaire à leurs clients, les cabinets font en effet régulièrement appel à des tiers (avocats, fiscalistes, consultants, etc.) quand ils n'ont pas internalisé ces fonctions. Au-delà, les cabinets ont également dû composer avec une hausse rapide des dépenses de formation et l'inflation du poste « informatique » (achat de logiciels SaaS). Les dépenses additionnelles pour se doter de nouveaux SI sont devenues incontournables pour pouvoir automatiser un certain nombre de tâches (dont la tenue comptable). En 2022, les fortes poussées inflationnistes ont de nouveau contribué à l'alourdissement du poids des consommations intermédiaires dans l'activité des cabinets.

Progression du poids des frais de personnel

Sur moyenne période, le poids des frais de personnel dans le chiffre d'affaires des cabinets de notre panel s'est nettement replié : de 56,2% en 2014/15 à 55,0% en 2020/21. Cette baisse reflète les efforts des professionnels pour améliorer leur productivité grâce à l'automatisation, une meilleure organisation de la production et une gestion plus rigoureuse des temps d'imputation sur dossier. Toutefois, la tendance s'est infléchie sur le dernier exercice (+0,3 pt en 2021/22 selon nos estimations), notamment en raison des revalorisations salariales dans un contexte marqué par une forte inflation et des tensions persistantes sur les recrutements.

Principaux postes de charges et performances financières des cabinets (panel ensemble)

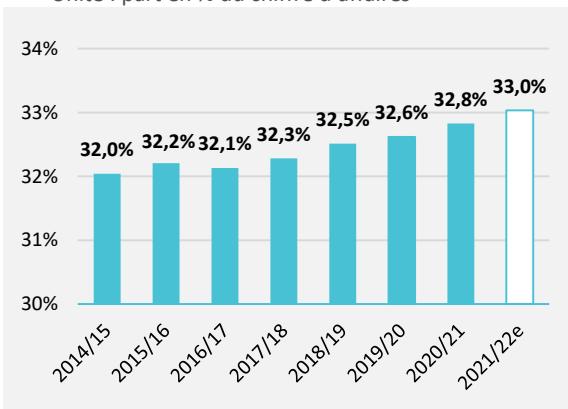
Unités : % du chiffre d'affaires et variation en point

	Moyenne entre 2014/15 et 2020/21	Variation entre 2014/15 et 2021/22e	Variation entre 2020/21 et 2021/22e
Consommations intermédiaires	32,4%	+1,0 pt	+0,2 pt
Frais de personnel (hors CICE)	55,7%	-0,9 pt	+0,3 pt

Traitement et estimations Xerfi / Source : Xerfi, modèle Mapsis

Poids des consommations intermédiaires (panel ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Poids des frais de personnel (hors CICE) (panel ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Traitement et estimations Xerfi / Source : Xerfi, modèle Mapsis

2.4. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES DE LA PROFESSION

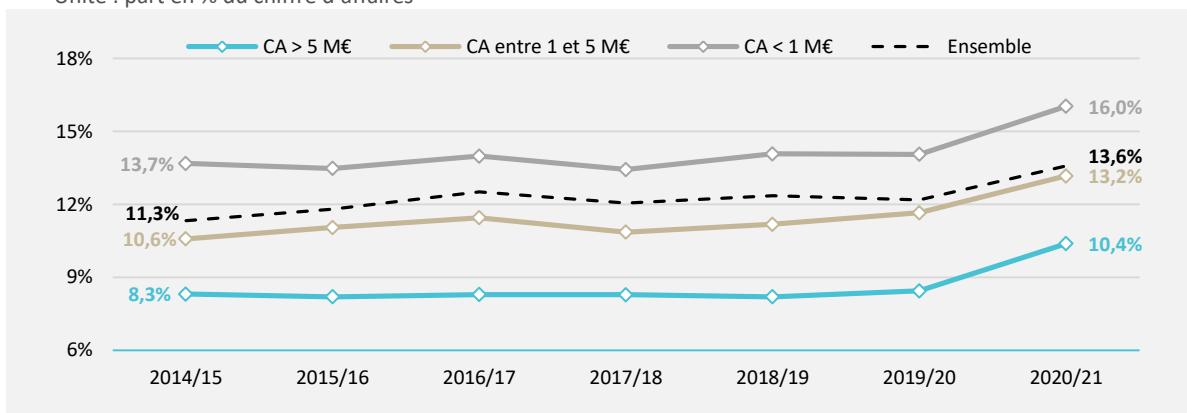
Les ratios de performance selon la taille des cabinets

Un niveau de profitabilité inégal selon la taille des cabinets

La profitabilité des cabinets d'expertise comptable et d'audit diffère selon leur taille. Les cabinets de petite taille (CA < 1 M€) affichent un taux de résultat net systématiquement supérieur à celui de leurs concurrents sur moyenne période, notamment grâce à une structure de coûts plus légère (faible coût des locaux, du management, etc.). À cet égard, le poids des autres achats et charges externes dans ces structures est relativement faible (de l'ordre de 29% du chiffre d'affaires, contre 33,5% environ pour les cabinets plus importants). Par ailleurs, l'ensemble des acteurs ont suivi une trajectoire haussière ces dernières années (+2,3 pts pour les petits cabinets, +1,6 pts pour les cabinets intermédiaires et +2,1 pts pour les grands cabinets entre 2014/15 et 2020/21). La nouvelle donne économique, marquée par l'inflation et les tensions sur les recrutements dans les métiers du chiffre, pourrait toutefois pénaliser davantage les plus petits cabinets en 2022, en raison de l'important poids des frais de personnel dans leur activité, de leurs marges de manœuvre plus étroites en cas de défection d'un collaborateur ou encore de leur capacité plus limitée à répercuter sur leurs clients les hausses de coûts.

■ Évolution du taux de résultat courant avant impôts

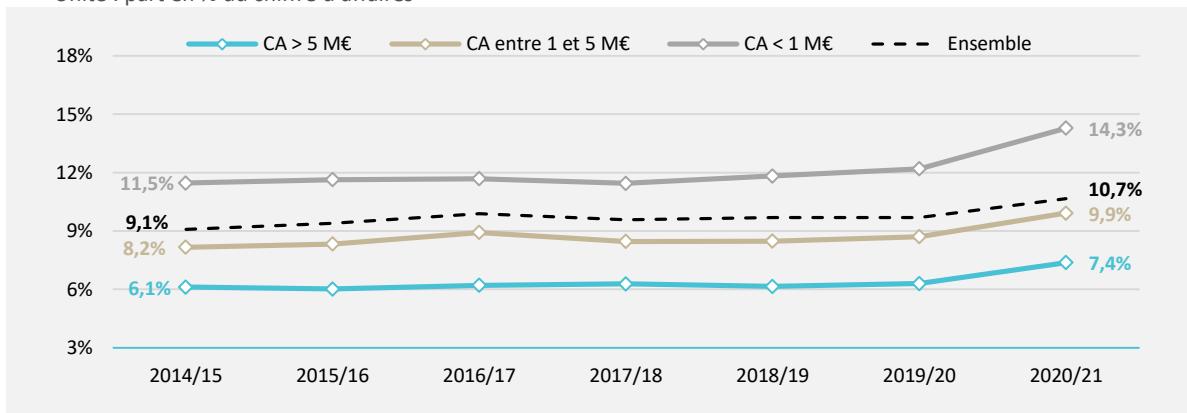
Unité : part en % du chiffre d'affaires



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après modèle Mapsis

■ Évolution du taux de résultat net

Unité : part en % du chiffre d'affaires

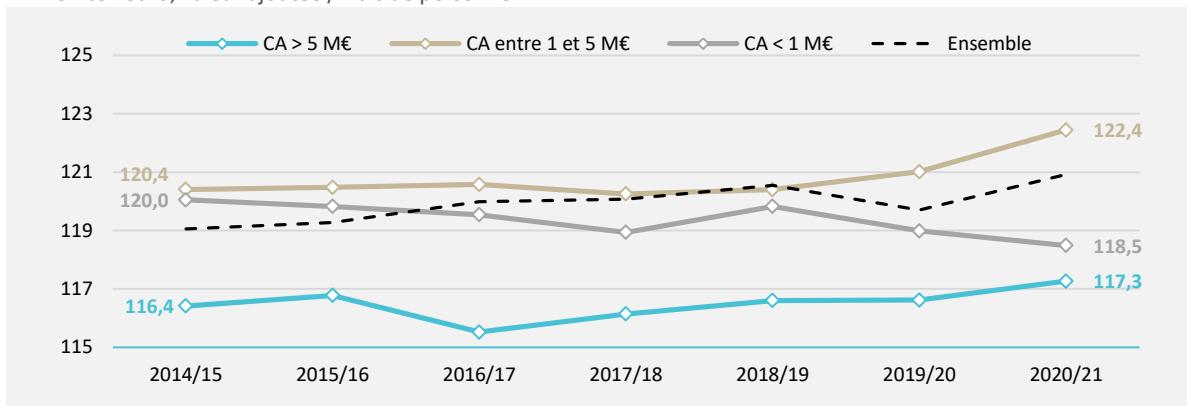


Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après modèle Mapsis

Les ratios de performances selon la taille des cabinets (suite)

Rendement du travail salarié

Unité : euro, valeur ajoutée / frais de personnel

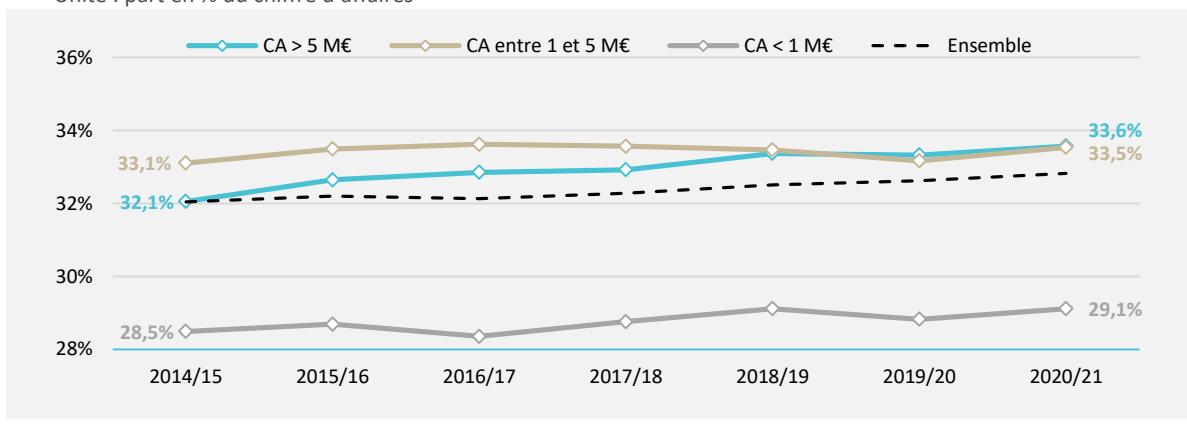


Lecture : pour 100 euros dépenses en masse salariale, les « grands cabinets (CA > 5 M€) ont produit 122,4 euros de richesses en 2020/21

Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après modèle Mapsis

Poids des consommations intermédiaires

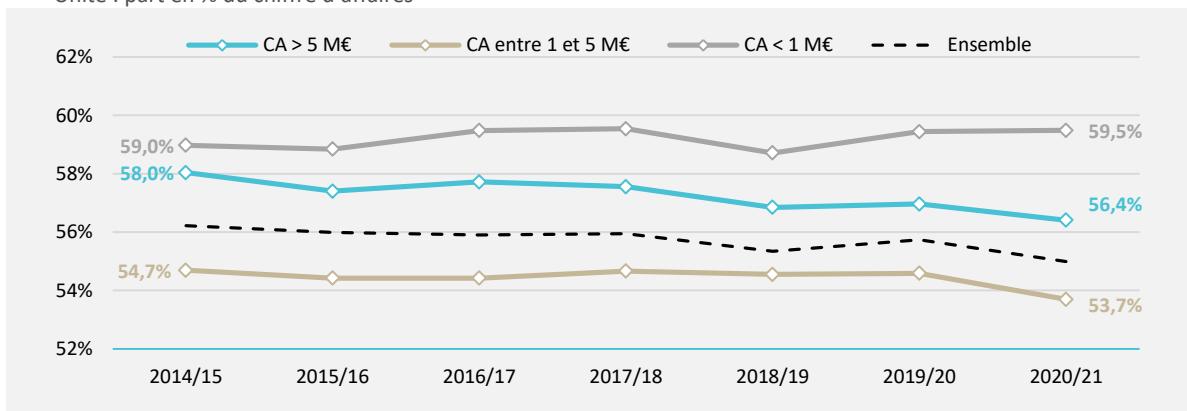
Unité : part en % du chiffre d'affaires



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après modèle Mapsis

Poids des frais de personnel

Unité : part en % du chiffre d'affaires



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après modèle Mapsis

2.5. LE SCÉNARIO PRÉVISIONNEL À L'HORIZON 2024

L'évolution des déterminants

■ Vue d'ensemble des principaux déterminants de l'activité à l'horizon 2024

Principaux déterminants	2024p	Commentaire
L'environnement réglementaire	-	La réglementation continuera de cantonner la profession à des missions déclaratives. Les effets de la loi Pacte se feront encore sentir (non-renouvellements de mandats). Toutefois, la complexification de la réglementation dopera dans certains cas la demande (mission sociale, e-reporting, reporting extra financier, etc.).
Le statut de l'expert-comptable et du CAC	+	Les professionnels du chiffre resteront des interlocuteurs privilégiés des chefs d'entreprise, notamment des TPE/PME ayant besoin d'un accompagnement dans de nombreux domaines (comptabilité, juridique, fiscalité, social, etc.).
Le maintien du monopole	=	À terme, la question de la prérogative d'exercice exclusif pourrait se poser. Le « monopole » pourrait s'ébrécher davantage dans les années à venir avec l'incursion de nouveaux acteurs (les banques, notamment, qui ont une carte à jouer pour séduire la clientèle des professionnels).
La récurrence de l'activité	+	L'activité des cabinets restera en grande partie récurrente, aussi bien sur les missions de production comptable (obligatoires) que sur les missions d'accompagnement (suivi de trésorerie, situations intermédiaires, etc.).
Les prix/honoraires (et l'intensité concurrentielle)	=	Les marges de manœuvre des cabinets pour revaloriser leurs prestations resteront limitées. Toutefois, les tensions pourraient se relâcher légèrement (hausse des coûts de logiciel, personnel, facturation des missions exceptionnelles dans les honoraires, etc.).
L'évolution de l'offre	++	L'activité des cabinets sera soutenue par l'élargissement des offres au-delà des missions classiques (conseil juridique, fiscal, patrimonial, etc.). L'automatisation des tâches leur permettra également de se consacrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.
L'évolution du tissu d'entreprises	=	La hausse des défaillances d'entreprises, déjà revenues à leur niveau pré-crise, est un point de vigilance. En parallèle, les créations d'entreprises certes dynamiques seront surtout portées par les micro-entreprises, dont la comptabilité est allégée.
La conjoncture économique et le climat des affaires	-	Sans prendre des allures catastrophiques, les perspectives sont maussades dans la plupart des macro-secteurs et la France s'apprête à entrer en récession au premier trimestre 2023. Les cabinets devront composer avec des clients dont les marges seront davantage mises sous pression.
Chiffre d'affaires des experts-comptables et des auditeurs	Estimation Xerfi : +2,5% / +3,0%	

Méthodologie : les signes « + », « - » et « = » traduisent l'effet positif, négatif ou neutre de chaque déterminant sur le marché de l'expertise comptable et de l'audit. Le nombre de signes « + » ou « - » qualifie quant à lui le niveau de contribution de chaque déterminant à l'évolution du marché / de l'activité.

2.5. LE SCÉNARIO PRÉVISIONNEL À L'HORIZON 2024

Les impacts de la loi Pacte : bilan et perspectives à moyen terme

Loi Pacte : fragilisation de la position des CAC auprès des petites entreprises

Selon les données communiquées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), la baisse d'activité dans l'audit a été moins importante que prévu lors des discussions sur la loi Pacte. Les cabinets ont enregistré une perte d'honoraires de 121 M€ en cumulé jusqu'à 2020, soit près de 30 000 mandats perdus en raison du relèvement des seuils. Parmi les principaux facteurs ayant motivé les chefs d'entreprises à ne pas renouveler leur CAC, outre l'absence d'obligation, figurent le coût trop élevé pour l'entité et l'absence d'élément de complexité. Même si les chiffres 2021 ne sont pas encore sortis (avec sans doute un non-renouvellement plus élevé), les conséquences à moyen terme de la loi Pacte sur le marché de l'audit seront probablement moins fortes qu'attendu : le marché pourrait perdre 270 M€ d'ici 2024 (vs 620 M€ anticipé), soit une baisse de 10% à 15% du marché en valeur sur six ans (vs 25% à 35% attendu). À noter que les exercices 2022 et 2023, à l'issue de chacun desquels se termineront près de 30 000 mandats, seront décisifs. Face à la dégradation de la conjoncture économique, il n'est pas exclu que certains chefs d'entreprise fassent le choix d'une économie sur les honoraires des commissaires aux comptes.

Les petites entreprises ne sont pas quantité négligeable pour la profession. En 2020, elles représentaient 57% de l'ensemble des 145 000 mandats de certification légale et environ 27% des honoraires perçus. Mais malgré un bilan loi Pacte moins pessimiste qu'anticipé initialement, la présence des commissaires aux comptes auprès des petites entreprises recule indéniablement. Entre 2018 et 2020, la baisse du stock de mandats PE détenus par les CAC a d'ailleurs eu pour principal déterminant le relèvement des seuils de certification (déterminant F3 dans le graphique page suivante). Autre constat, le taux de renouvellement observé entre 2018 et 2020 s'est replié de manière continue, aussi bien en termes de mandats (de 64% en 2018 à 48% en 2020) que d'honoraires. Une « quasi-perte sèche » qu'est loin de compenser la mission ALPE, notamment. Seulement 3 300 mandats ALPE étaient en cours en 2020, répartis entre 1 564 CAC, soit une part infime des mandats PE (de l'ordre de 2%).

Malgré tout, plusieurs facteurs de résistance permettant aux CAC de conserver des mandats auprès des petites entreprises :

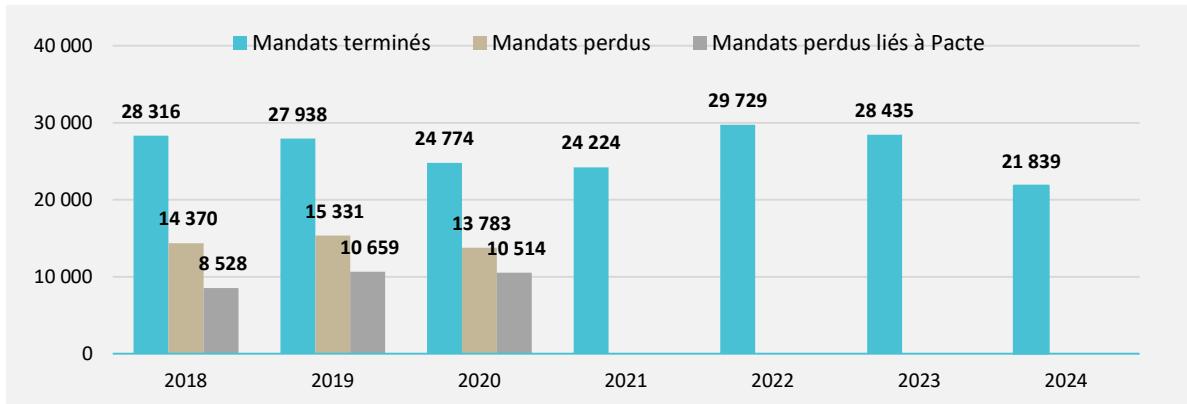
- la fidélité des chefs d'entreprises à leur commissaires aux comptes : 89% des mandats renouvelés en 2020 l'ont été auprès du même cabinet (un chiffre élevé et même en légère augmentation par rapport aux années précédentes) ;
- l'importance pour de nombreuses entreprises de maintenir un commissaire aux comptes. Cet attachement repose par exemple sur la volonté de rassurer les actionnaires (30% des renouvellements sont faits à la demande des actionnaires majoritaires ou minoritaires), de rassurer les tiers ou encore de maintenir la qualité de la relation professionnelle.
- l'appartenance d'une entreprise à un groupe (parmi les mandats renouvelés, 78% concernent des PE appartenant à un groupe), son secteur d'activité (avec un taux de renouvellement plus élevé dans les secteurs financiers, l'assurance ou encore l'information et la communication).

De manière générale, la taille de l'entreprise, quoiqu'elle ne dépasse pas les seuils de certification légaux, joue beaucoup : en 2020, les entreprises ayant renouvelé leur mandat avaient en moyenne un CA de 2,6 M€ contre 1,8 M€ pour les entreprises n'ayant pas renouvelé leur mandat CAC. Idem en ce qui concerne les effectifs.

Les impacts de la loi Pacte : bilan et perspectives à moyen terme (suite)

■ Pertes subies par les CAC en termes de mandats

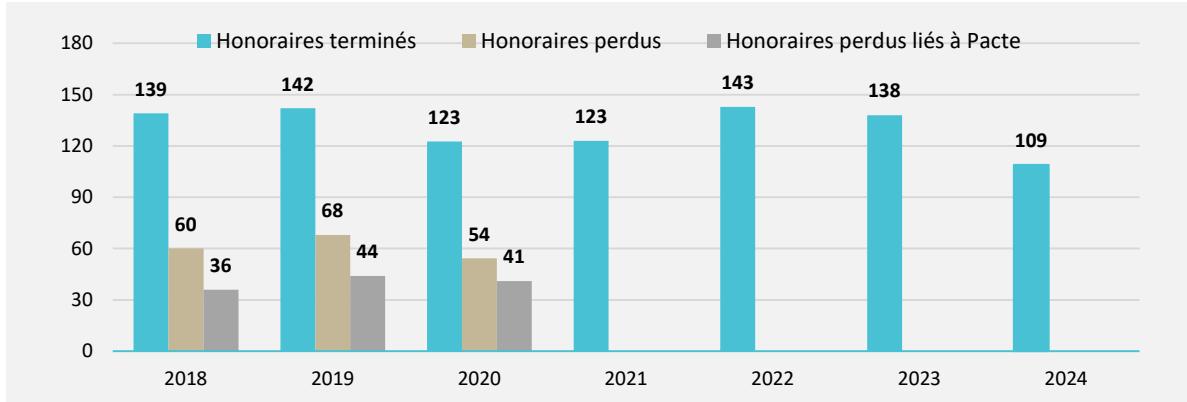
Unité : nombre de mandats



Source et prévisions : CNCC

■ Pertes subies par les CAC en termes d'honoraires

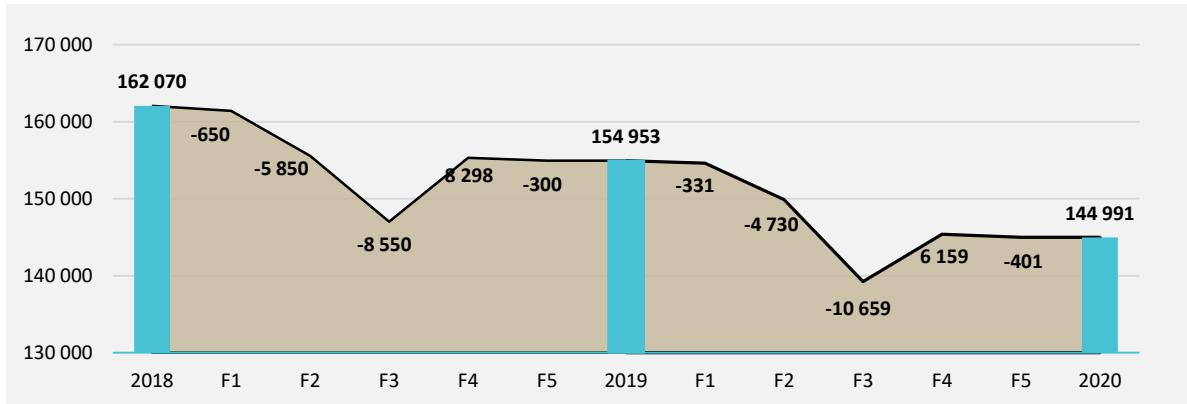
Unité : million d'euros



Source et prévisions : CNCC

■ Évolution du stock de mandats PE (petites entreprises) détenus par les CAC

Unité : nombre de mandats



Cinq grands facteurs expliquent l'évolution du stock de mandats PE :

F1 = franchissement de seuil (en + et en -) / **F2** = érosion naturelle / **F3** = perte de mandats liée à la loi Pacte /

F4 = nouveaux mandats (nouvelles PE jamais auditées) / **F5** = divers (démission, absence de rapport, etc.)

Traitement Xerfi / Source : CNCC

2.5. LE SCÉNARIO PRÉVISIONNEL À L'HORIZON 2024

Le chiffre d'affaires de la profession

Une situation économique dégradée en perspective

La croissance française a ralenti en 2022, mais elle est demeurée en zone positive. L'activité a vécu sur la lancée des plans de soutien massifs engagés durant le Covid. Mais ce processus s'essouffle et la croissance devrait basculer dans le rouge au premier semestre 2023. Le choc énergétique exerce une ponction sur les revenus plus violente et durable et pénalise profondément la compétitivité industrielle. L'inflation mine quant à elle les fondamentaux de la consommation tandis que la hausse des taux casse la dynamique immobilière. En un mot, une nouvelle équation économique s'annonce, plus difficile, qui transparaît d'ailleurs dans la dégradation du climat des affaires dans la plupart des grands macro-secteurs.

Un tissu d'entreprises encore préservé... mais une envolée des défaillances n'est pas exclue

La dégradation de la conjoncture économique pourrait se traduire par une hausse préoccupante des défaillances d'entreprises à moyen terme. Si l'envolée attendue ne s'était pas produite en 2021, ce n'était que partie remise puisque celle-ci est finalement intervenue en 2022. Sur la période de janvier à septembre 2022, environ 257 000 radiations ont été dénombrées, soit 21% de plus qu'en 2021 et 53% de plus qu'en 2020. Ce mouvement de défaillances est d'autant plus préoccupant que son ampleur est plus forte qu'en rythme de croisière (hors années marquées par la crise de la Covid) : on comptait environ 252 000 radiations entre octobre 2018 et septembre 2019, contre plus de 365 000 entre octobre 2021 et septembre 2022, soit une hausse de 45%. Cette tendance est particulièrement palpable chez les commerçants et les TPE/PME. Naturellement, l'augmentation des radiations (qu'il s'agisse de défaillances au sens strict ou de cessations d'activité volontaires) s'explique par un fort effet de base (les chiffres des défaillances étaient très bas en 2020 et 2021). Mais elle ne doit pas masquer pour autant des signaux plus alarmants. Mis en place durant la pandémie pour aider les entreprises touchées par la crise sanitaire, le PGE a pris fin en juin 2022 et les entreprises (700 000 TPE/PME, représentant 99% des bénéficiaires) ont entamé son remboursement. Or, les risques de problèmes de remboursement paraissent aujourd'hui plus élevés. En janvier 2022, l'exécutif tablait sur 4% de bénéficiaires de PGE susceptibles de rencontrer des difficultés à rembourser, un chiffre plus récemment réévalué entre 6% et 8%, voire plus dans certains secteurs comme l'hôtellerie (secteur le plus touché par la crise sanitaire) ou encore le BTP et l'automobile (secteurs davantage impactés par le conflit en Ukraine, et qui représentent d'ailleurs à eux seuls près de 50% des bénéficiaires de PGE). Il est probable que la phase de normalisation des défaillances observée fin 2022 soit dépassée dès 2023 face à une conjoncture économique dégradée dans laquelle les aides exceptionnelles de l'État auront, du reste, été en grande partie supprimées. Sans compter des fondamentaux plutôt mal orientés (net ralentissement de la consommation et des investissements en perspectives) et une flambée des charges d'exploitation au sein des entreprises.

L'impact ne sera pas négligeable pour les professionnels du chiffre :

- une érosion du tissu d'entreprises est synonyme d'affaissement des débouchés. Ce d'autant que les commerçants et les TPE/PME, clientèle « phare » des experts-comptables, paraissent les plus à risque ;
- les tensions sur la profitabilité des entreprises (flambée des charges d'exploitations, revalorisations salariales dans un contexte de forte inflation) rendront les marges de négociation plus serrées. Ce scénario est envisageable pour les petites entreprises (en-dessous des seuils légaux) qui pourraient être tentées d'économiser sur leurs honoraires CAC et de ne pas renouveler leur mandat.

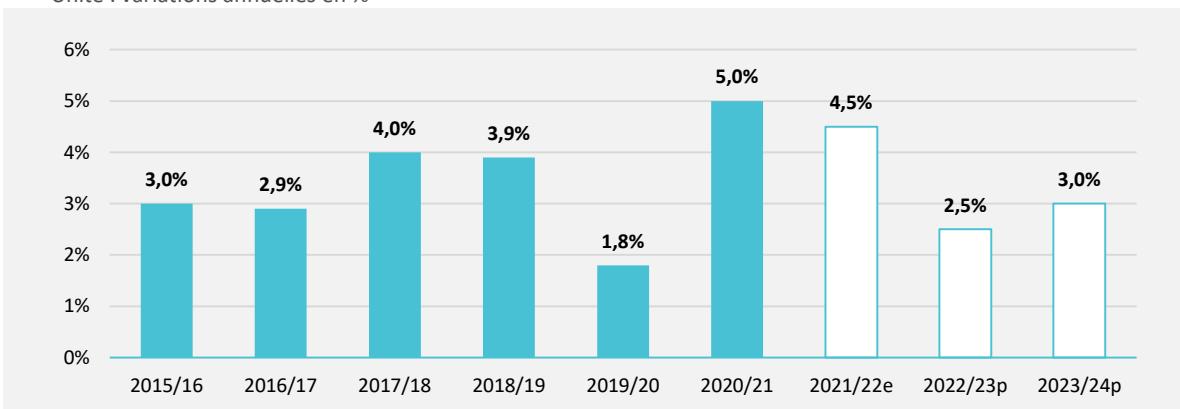
Le chiffre d'affaires de la profession (suite)

L'activité des professionnels du chiffre ralentira mais restera solide d'ici 2024

Selon nos prévisions, la croissance du chiffre d'affaires des cabinets d'expertise comptable et d'audit ralentira légèrement d'ici 2024 (de l'ordre de 2,5% à 3%) mais restera malgré tout solide. Le marché de l'audit restera pénalisé par les conséquences de la loi Pacte. Les professionnels du chiffre pourront cependant encore compter sur des facteurs de soutien structurels comme la récurrence de leur activité, la fidélité de leurs clients ou encore leur rapport privilégié avec les dirigeants d'entreprise. À cet égard, la généralisation de la facturation électronique et, plus largement, la nécessité pour de nombreuses entreprises d'opérer leur transformation digitale doperont la demande à destination des cabinets d'expertise comptable. Les marges de manœuvre pour procéder à des revalorisations tarifaires resteront limitées, principalement en raison de la tendance à la « commoditisation » des offres, encouragée par la profusion des services 100% *online* notamment, qui focalisera un peu plus la compétition sur les prix. Les acteurs de grande taille, qui font jouer les économies d'échelle, et ceux qui disposent d'une organisation performante, profiteront probablement de cette situation pour gagner des parts de marché. La capacité des professionnels à intégrer dans leurs honoraires les prestations exceptionnelles et à « monétiser » les missions non-cœur de métier comme le conseil sera également déterminante.

■ Chiffre d'affaires de la profession (panel Xerfi)

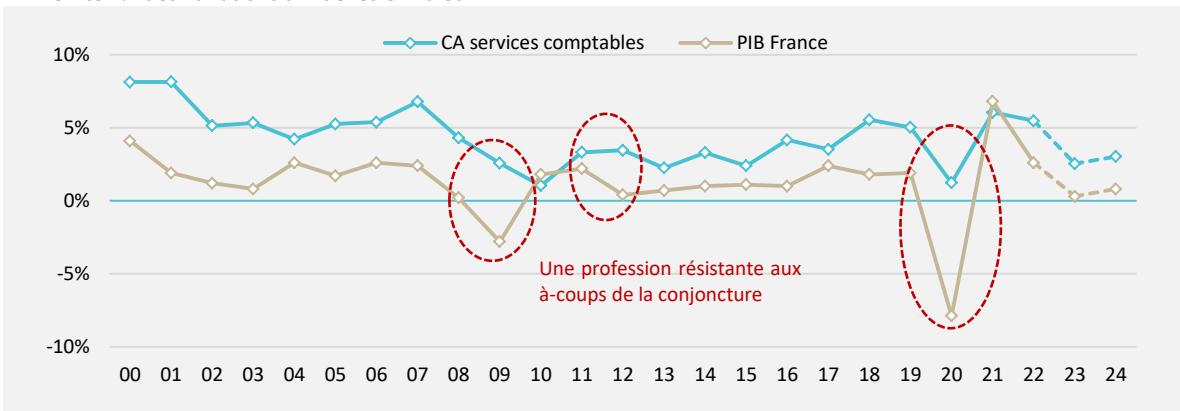
Unité : variations annuelles en %



Traitement et estimation et prévision Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de commerce

■ Analyse de longue période : chiffre d'affaires des services comptables et PIB

Unité : % des variations annuelles en valeur



Traitement, estimation et prévision Xerfi / Source : Insee

Le marché de l'expertise comptable et de l'audit à l'horizon 2024 | Décembre 2022

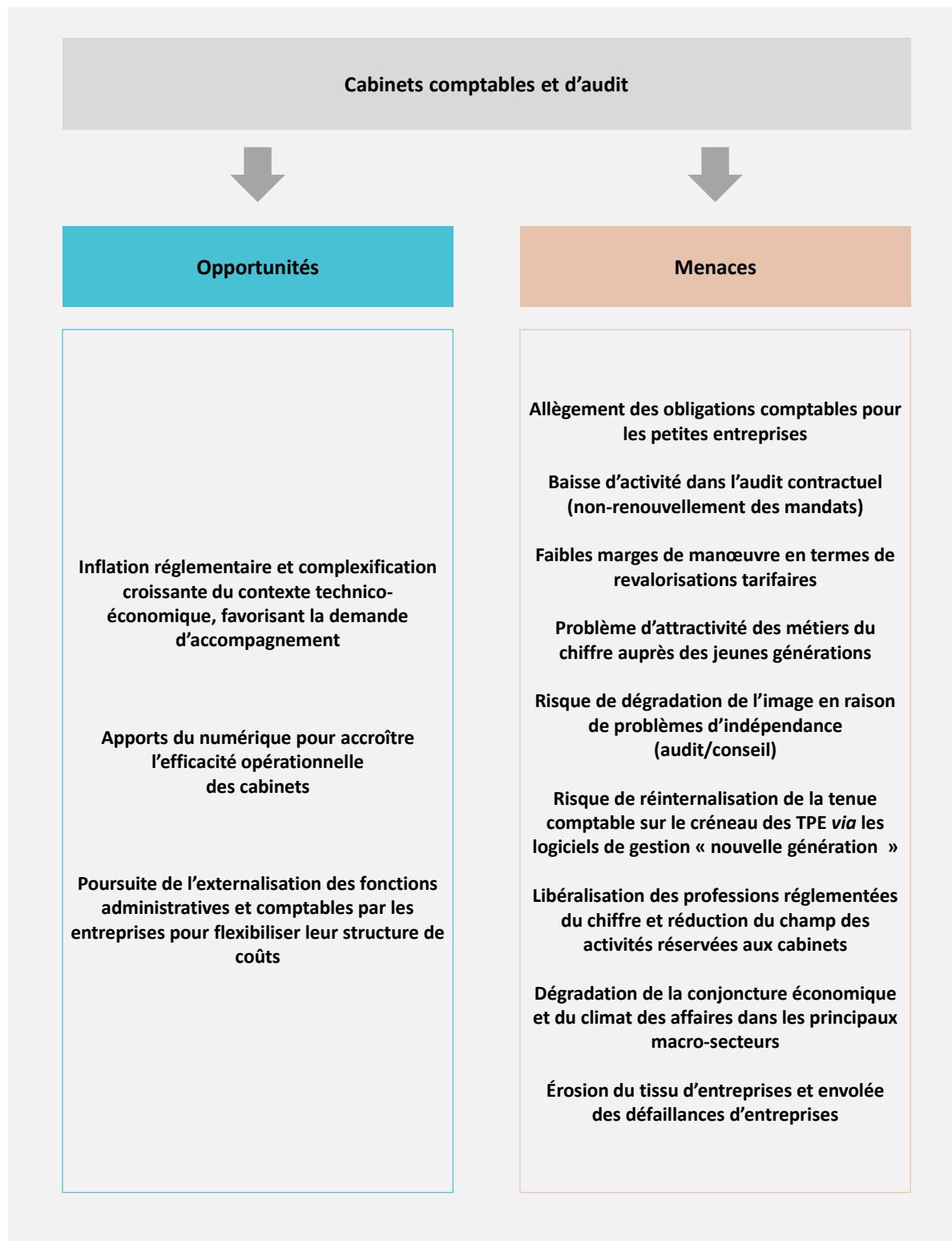
La reproduction de cette étude et/ou le transfert de fichier à des tiers sont interdits en respect du code de la propriété intellectuelle.

Cette étude est strictement réservée au titulaire de la commande. Son code nominatif exclusif est 7313-0-6192

2.5. LE SCÉNARIO PRÉVISIONNEL À L'HORIZON 2024

Les opportunités et menaces à moyen terme

■ Opportunités et menaces pour les cabinets comptables et d'audit à moyen terme



Source : Xerfi

3. L'ANALYSE DE LA DEMANDE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ

L'ANALYSE DE LA DEMANDE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ

3.1. À RETENIR

- 1** La dynamique de reprise post-Covid s'est essoufflée et, à fin 2022, le ralentissement de l'économie française est désormais palpable. Les soldes d'opinion sont en recul dans les grands macro-secteurs (industrie, bâtiment, services), témoins d'une dégradation progressive du climat des affaires.
- 2** Face à un choc d'incertitudes majeures (inflation, conflit ukrainien, désorganisation des chaînes logistiques, etc.), les tensions sur les trésoreries se font plus fortes. Plus globalement, la détérioration de la conjoncture s'est traduite par une remontée rapide des défaillances d'entreprises.
- 3** Au-delà du retournement conjoncturel, les professionnels du chiffre doivent composer avec une réglementation dont les effets sont ambigus. Si les changements dans les process des entreprises (facturation électronique, par exemple), se traduisent par un surcroît d'activité, le relèvement des seuils d'audit ou l'allègement des obligations comptables provoquent l'effet inverse.
- 4** Si les effets de la loi Pacte ont été moins sévères qu'anticipé sur le marché de l'audit, ils se sont tout de même traduits par un repli du marché en valeur et des honoraires en baisse. Et les nouvelles missions ALPE (audit légal des petites entreprises) et ECF (examen de conformité fiscale) n'ont pour le moment pas trouvé leur public.
- 5** La transition numérique (au sens large) provoque de multiples ruptures au niveau des modèles d'affaires des professionnels du chiffre : modification des attentes des clients, émergence de services de substitution, accroissement des gains de productivité, banalisation des offres, etc.
- 6** Un vrai défi démographique se pose enfin dans les métiers du chiffre. À la pyramide des âges très déséquilibrée (avec environ 50% des CAC et des experts-comptables âgés de plus de 50 ans), s'ajoutent désormais de véritables tensions sur les recrutements. En 2022, plus d'un recrutement sur deux est jugé difficile, un plus haut historique.

3.2. L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

La méthodologie

La démarche Xerfi pour l'analyse de l'environnement externe

La concurrence sectorielle s'exerce dans le contexte d'un environnement externe qui influence le comportement des opérateurs (offreurs et demandeurs) et l'évolution du marché. Cette partie vise à déchiffrer l'environnement externe en deux temps : à travers l'étude des moteurs et des freins structurels et à travers l'analyse d'indicateurs conjoncturels.

Les moteurs et freins structurels

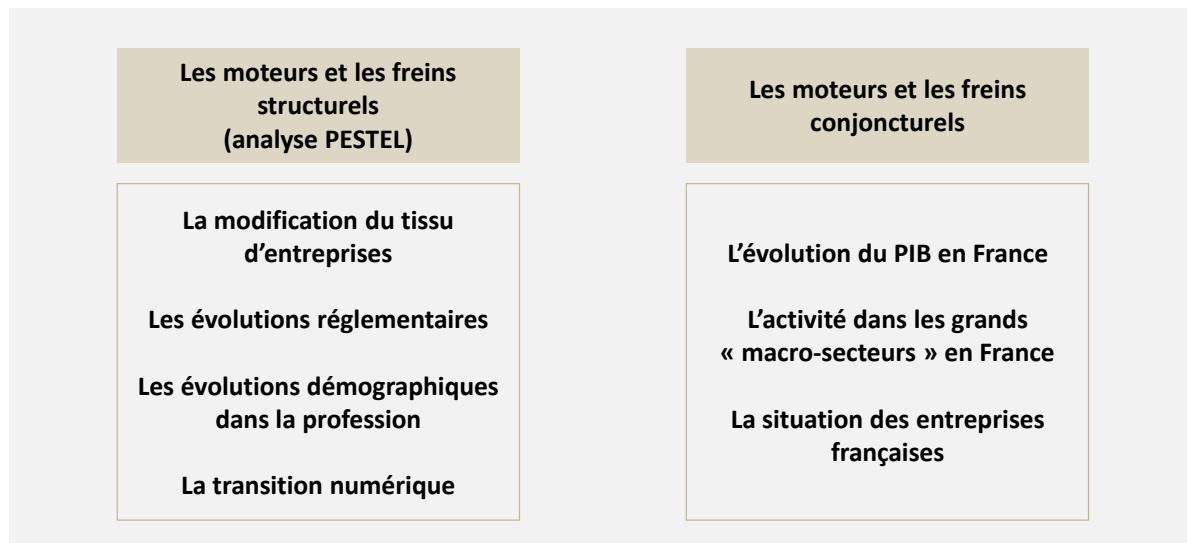
L'étude des moteurs et freins structurels du marché s'appuie sur une analyse PESTEL. Il s'agit d'un modèle qui permet d'identifier l'impact des facteurs environnementaux sur les acteurs. L'attention est portée sur les évolutions structurelles (tendances lourdes et durables), par opposition aux événements conjoncturels. Chaque lettre du mot PESTEL correspond à un champ d'analyse :

- **Politique** : analyse de l'influence des facteurs politiques (environnement géopolitique, politique européenne, gouvernementale, fiscale, sociale, énergétique, etc.) sur le comportement des opérateurs ;
- **Économique** : influence des facteurs économiques (cycles, PIB, taux de chômage, etc.) ;
- **Socioculturel** : évolutions démographiques, modes de vie, distribution des revenus, etc. ;
- **Technologique** : évolution des technologies, cycles technologiques ;
- **Écologique** : pressions sur la protection de l'environnement, impact des lobbies, etc. ;
- **Législation / lobbies** : évolution du cadre réglementaire relatif à la profession.

L'analyse d'indicateurs plus conjoncturels

Pour compléter l'analyse, cette partie dresse les caractéristiques et la dynamique d'un certain nombre d'indicateurs plus conjoncturels ayant une incidence directe ou indirecte sur l'activité des professionnels du chiffre (voire leurs performances économiques) : PIB (demande adressée au cabinet), conjoncture des grands macro-secteurs, situation financière des entreprises, etc.

■ Analyse de l'environnement des professionnels du chiffre



Source : Xerfi

3.2. L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'analyse PESTEL

■ Analyse PESTEL des professionnels du chiffre

	Facteurs déterminants	Influence sur l'activité / les marges des cabinets
Politique	- Processus bien engagé et potentiellement irréversible de simplification des démarches administratives des entreprises	●
	- Contexte politique « pro-business » influençant positivement les investissements des entreprises françaises et donc le volume de missions d'audit contractuel	●
Économique		
Socioculturel / Démographique	- Importance croissante des fonctions achats dans les phases de négociation des missions d'audit	●
	- Évolution des problématiques RH liée à l'arrivée des générations Y et Z sur le marché du travail et aux tensions sur les recrutements	●
Technologique	- Hausse des besoins des entreprises liés à leur digitalisation (généralisation de la facturation électronique, par exemple)	●
	- Foisonnement d'innovations numériques (<i>Big data</i> , algorithmes, intelligence artificielle, etc.), source de gains de productivité pour les cabinets (et impactant plus globalement leur organisation)	●
	- Multiplication des outils de comptabilité en ligne (en mode <i>self-care</i>) qui augmente le risque d'internalisation de la comptabilité au sein des petites entreprises	●
Environnemental	- Montée en puissance des considérations environnementales au sein des entreprises, pouvant constituer une source de missions de conseil pour les cabinets	●
Légal	- Libéralisation des métiers du chiffre jouant sur le niveau des barrières à l'entrée et sur la capacité des acteurs à se diversifier (activités commerciales)	●
	- Modification de l'environnement fiscal (PAS, sur fond de dématérialisation accrue des flux d'information (DSN, FEC, e-facture, etc.), source d'opportunités pour les cabinets	●
	- Densification du corpus réglementaire lié aux déclarations extra-financières, source d'opportunités de croissance pour les cabinets.	●

Source : Xerfi

3.3. L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

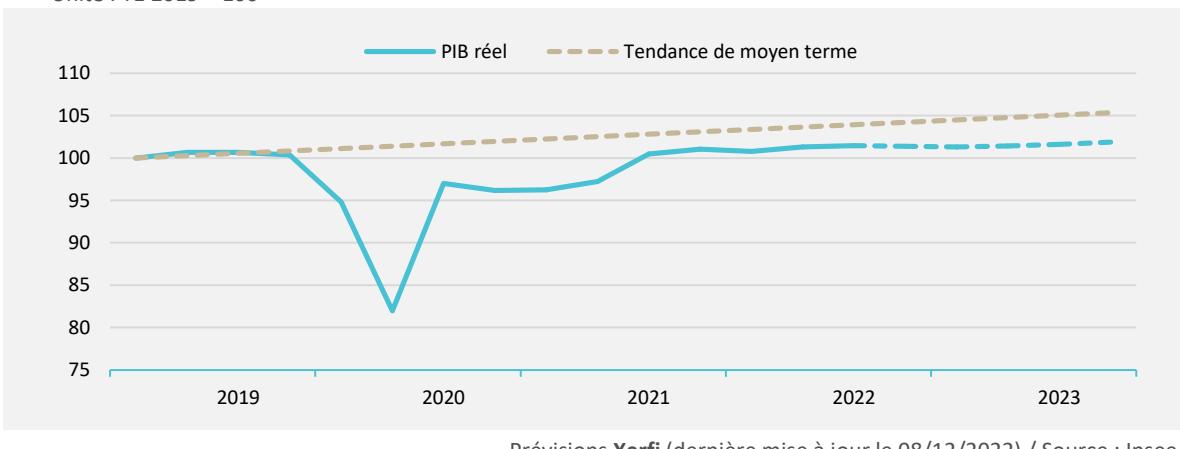
Le produit intérieur brut

Coup de frein sur la croissance

Le ralentissement de l'économie n'a pas pris pour l'heure des allures catastrophiques. Après avoir rebondi au printemps, la croissance est retombée à 0,2% au 3^e trimestre, si bien que l'acquis de croissance pour 2022, à savoir l'évolution du PIB si la progression était nulle sur les trois derniers mois de l'année, se situe à 2,6%. Toutefois, le climat des affaires se dégrade lentement et sûrement en France, laissant entrevoir une fin d'année plus morose avec à la clé un léger accroc à l'activité selon nos prévisions. L'inflation restera notamment élevée malgré la mise en place des garde-fous pour contenir sa progression. L'économie française, comme celles des autres pays européens, n'en a pas encore terminé avec le cycle inflationniste, d'autant que la faiblesse de l'euro (malgré son récent rebond) renchérit considérablement le prix d'une partie des importations. C'est une attaque violente contre le pouvoir d'achat. Déprimée, la consommation restera sans réel ressort en 2023. Les entreprises vont donc devoir faire face à une demande domestique au ralenti sans prise de relais possible par l'international. Certes, l'euro s'est considérablement affaibli face au dollar mais c'est le cas pour la majorité des monnaies des grandes économies concurrentes. L'avantage de change est donc très limité. Surtout il tombe à un moment où la demande mondiale adressée à la France vacille. Cet environnement (alors que se profile en plus le gros stress des approvisionnements d'énergie pour cet hiver) conduira les entreprises à inexorablement dégrader leurs plans d'investissement et d'embauche au cours des prochains trimestres. Le PIB ferait ainsi un quasi surplace en 2023, en hausse de 0,3% seulement.

■ Profil de récupération de l'économie par rapport à la tendance de moyen terme

Unité : T1 2019 = 100



Consommation : durablement affaiblie

Pour ceux qui le peuvent, épargner reste la priorité. L'effort n'est certes plus aussi intense qu'au plus fort de la crise de la Covid-19, période durant laquelle une épargne forcée s'était constituée. Il n'en demeure pas moins qu'il reste supérieur à ses standards d'avant-crise sanitaire. C'est un frein à la consommation et les dépenses en services ont eu beau rebondir au printemps dernier (avec la levée des dernières restrictions), cela n'a pas suffi à compenser le recul sur les autres postes d'achat. Le soufflé est en outre vite retombé, signe que la récupération dans les services est à maturité. Profitant d'une comparaison favorable avec un exercice 2021 où les restrictions étaient encore de mise, la consommation affichera au final une progression en trompe-l'œil de 2,5% cette année. Compte tenu de la faiblesse de l'acquis de croissance fin 2022, il ne faut pas s'attendre à un rythme de progression très élevé pour 2023 (moins de 1% selon notre prévision).